

30 août 2019

# Communiqué de presse

## Cas groupés de cancers pédiatriques en Loire-Atlantique : les résultats de la première campagne de « levée de doutes » présentés aux parties prenantes lors du 3<sup>ème</sup> comité de suivi

Le comité de suivi, rassemblant l'ensemble des parties prenantes, s'est réuni pour la 3<sup>ème</sup> fois ce jeudi 29 août à Nantes. Les résultats des analyses environnementales réalisées au cours de l'été dans l'école Notre-Dame de Lourdes, fréquentée par plusieurs enfants atteints de cancer et située à proximité de l'ancien site industriel Leduc, ont été présentés aux parties prenantes.

En complément de l'enquête épidémiologique confiée à Santé publique France, l'Agence Régionale de Santé et la DREAL, mènent des investigations afin de « lever les doutes » sur certaines expositions environnementales et prendre, si nécessaire, des mesures de protection. En prévision de la rentrée scolaire, priorité a été donnée à l'école Notre-Dame de Lourdes à Ste Pazanne. Cet établissement fréquenté par plusieurs enfants atteints de cancer est en effet situé à proximité de l'ancien site industriel.

Au cours de l'été, une vaste campagne de mesures a ainsi été réalisée : près de 150 prélèvements et mesures ont été réalisés par plusieurs opérateurs, sous le pilotage de la DREAL et de l'ARS, avec l'appui de l'IRSN, Santé publique France, l'Anses et l'Ademe. **Les investigations ont porté sur l'eau (potable et souterraine), l'air intérieur et extérieur, le sol et les champs électromagnétiques (radio fréquences et basses fréquences).**

Après analyse par l'ARS, la DREAL et les agences nationales compétentes, ces **mesures ne révèlent pas de conséquences avérées pour la santé des enfants et des personnels de l'École, au regard des valeurs de référence et en l'état actuel des connaissances.**

Par ailleurs, à ce stade, les investigations démontrent l'absence d'impact sanitaire de l'ancien site Leduc au niveau de l'école.

Néanmoins, il convient d'être vigilant sur la qualité de l'air intérieur, notamment sur le radon. Des concentrations élevées de radon ont en effet été constatées dans une partie de l'école. Ces résultats doivent être interprétés avec prudence car la campagne de mesure sur le radon a été courte (3 semaines contre 2 mois réglementairement) et dans des locaux inoccupés durant la période estivale (donc peu ventilés). De nouvelles mesures du radon devront donc être réalisées en période hivernale pendant 2 mois. Dans cette attente, l'ARS et l'IRSN ont demandé à la Direction de l'école de prendre des mesures immédiates destinées à garantir le bon renouvellement de l'air et à réduire les expositions au radon et, de façon générale, aux polluants de l'air intérieur : application des règles de bonne pratique en matière d'aération des salles de classe, réalisation d'un diagnostic du système de ventilation/aération et, le cas échéant, mise en conformité, mesure de la qualité de l'air intérieur

Enfin, l'IRSN a rappelé que si le radon est un facteur de risque avéré de cancer du poumon, chez l'adulte, aucun lien avec tout autre risque de cancer, chez l'adulte comme chez l'enfant, n'est scientifiquement établi.

Tous ces résultats ont été présentés et discutés lors du comité de suivi du 29 août. L'ensemble des rapports reçus par l'ARS et la DREAL seront communiqués aux membres du Comité de suivi, qui ont été invités à une réunion jeudi 5 septembre au cours de laquelle les experts des différentes agences pourront répondre à leurs questions. Une réunion d'information sera également très prochainement organisée à l'Ecole Notre-Dame de Lourdes, pour les parents et les personnels.

Au-delà du radon, cette première campagne de mesures sera renouvelée cet hiver, sur l'Ecole Notre-Dame de Lourdes, dans les domaines suivants : qualité de l'air intérieur/extérieur, eaux souterraines, champs électromagnétiques. Enfin, d'autres investigations environnementales sont en cours au domicile des enfants atteints par un cancer et sur plusieurs sites industriels situés dans le périmètre de l'étude.

## **Une campagne intensive de mesures**

**Au total 143 mesures/prélèvements ont été réalisés durant l'été 2019 sur le site de l'école :**

Champs électromagnétiques : 22 mesures, dont 1 mesure en continu sur 24h

Radio fréquences : 16 mesures

Radon : 23 mesures, dont 10 en continu sur 3 semaines

Air (intérieur et sous dalle) : 72 prélèvements

Eau du robinet : 7 prélèvements

Eaux souterraines : 3 points de mesure (piézomètres)

Cela représente des centaines, voire des milliers de résultats (par ex, 700 pesticides mesurés dans l'air sous dalle, 35 000 mesures des champs électromagnétiques lors de la mesure en continu sur 24h)

L'ensemble des diaporamas présenté au comité de suivi sont disponibles [sur le site de l'Agence Régionale de Santé](#) .

## **Santé publique France poursuit ses travaux**

Dans le cadre de l'étude épidémiologique visant à identifier une source d'exposition locale commune, l'agence rencontre depuis début juillet les familles concernées. Ces entretiens menés sur la base d'un questionnaire détaillé portent sur l'environnement et les habitudes de vie des enfants et de leurs parents. Ils devraient être analysés dès la finalisation des entretiens.

Par ailleurs, l'agence a mené plus d'une vingtaine d'entretiens à l'occasion d'une étude dite de contexte local pour avoir une meilleure appréhension des connaissances, préoccupations et questionnements des différentes parties prenantes.

Les premiers résultats de ces études seront présentés à l'occasion du prochain comité de suivi le 10 octobre 2019.

---

### **Contacts presse**

**ARS Pays de la Loire** - Service communication - 06 78 26 56 94 – [ars-pdl-communication@ars.sante.fr](mailto:ars-pdl-communication@ars.sante.fr)

**Santé publique France** - [presse@santepubliquefrance.fr](mailto:presse@santepubliquefrance.fr)

Vanessa Lemoine : 01 55 12 53 36

Cynthia Bessarion : 01 71 80 15 66 - Stéphanie Champion : 01 41 79 67 48

**Préfecture de la région Pays de la Loire**

[pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr](mailto:pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr)